



# Plan de mesures d'urgence

Le plan d'urgence décrit la procédure à suivre en cas d'incident ou accident. Conservez une copie avec vous à l'épreuve des intempéries et remettez-en une copie avec votre plan de sortie. Vous trouverez en annexe, la description de chacune des étapes qui vous aidera à la réalisation de votre plan.

## Étape 1 : Gestion des risques

### AIDE-MÉMOIRE (À faire avant le départ)

Les informations suivantes devraient être validées bien avant le départ et parfois même, avant de choisir le parcours/l'activité que vous effectuerez. Certaines informations peuvent influencer votre choix, il est donc important de prendre le temps d'écrire et de partager ces informations avec tous les participants.

- ✓ Inspection et entretien de l'équipement de plein air, de sécurité et premiers soins;
- ✓ Conditions préalables à la pratique de l'activité, évaluation des participants (niveau d'effort physique requis, niveau de connaissances techniques, limitations des participants, etc) ;
- ✓ Identifier les risques inhérents à l'activité, au milieu naturel, lieux de pratique, transport et comportement de la clientèle;
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de sortie à une personne de confiance (ange gardien);
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de mesures d'urgence avec cartes du parcours et cartes routières.

## Étape 2 : Identification du parcours et des responsables

Nom du parcours visé par ce plan de mesure d'urgence :

**Parcours canotable des rivières Turgeon et Boivin**

Identification du ou des responsables de la sortie et de l'application du plan d'urgence :

Date de la sortie :

Identification de la personne ayant le plan de sortie en sa possession et qui pourra amorcer les mesures d'urgence en cas de besoin :

Nom et prénom :

Adresse :

Tél (1) :

Tél (2) :

Cette personne sera avertie en cas de changements de destination

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

<b>Étape 3 : Élaboration des mesures d'urgence</b>		
<b>Situations d'urgence</b>	<b>Plan d'action (interventions à faire)</b>	<b>Directives pour chacun des participants</b>
<b>Accident de la route</b>		
<b>Incendie de forêt</b>		
<b>Disparition d'une personne</b>		
<b>Maladie, allergie grave</b>		
<b>Blessures majeures (mobilisant la personne ou nécessitant des soins d'urgence)</b>		
<b>Autres :</b>		

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

## Étape 4 : Identification des voies d'évacuation

Sorties d'urgence	Lieux d'évacuation			Informations pertinentes
	Latitude / longitude (pour une carte topographique et GPS)		Point de repère Ex : quai, marina, route, pont	
Rampe de mise à l'eau du lac Turgeon	79°2'38,301"O	49°0'52,756"N	Rampe en béton, quai, tables de pique-nique couvertes, toilette sèche, stationnement	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste situé à droite et continuer droit devant. Après la courbe, continuer tout droit sur le Rang 10 (chemin de gravier, direction Lac Turgeon et Val St-Gilles) jusqu'au bout du chemin à la rampe de mise à l'eau du lac Turgeon.
Sortie d'urgence du pont du Rang 10	79°7'35,291"O	49°0'33,329"N	Chemin de gravier	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste situé à droite et continuer droit devant. Après la courbe, continuer tout droit sur le Rang 10 (chemin de gravier, direction Lac Turgeon/Val St-Gilles) jusqu'au pont traversant la lac Turgeon.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

Rampe de mise à l'eau du restaurant Le Poste	79°9'58,949"O	48°59'46,309"N	Rampe en gravier, stationnement, table de pique-nique	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Tourner à droite au restaurant Le Poste. La rampe de mise à l'eau se trouve derrière le bâtiment.
Mise à l'eau de la montée des Garde Feux	79°10'22,768"O	49°0'4,408"N	Large accès en gravier	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste à droite. Traverser le pont. La mise à l'eau se trouve à la sortie du pont à gauche.
Rampe de mise à l'eau du pont couvert des Souvenir	79°10'48,362"O	49°2'19,397"N	Rampe en béton, stationnement, table de pique-nique couverte	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste à droite puis tourner à gauche au rang 2 & 3 jusqu'à la rampe de mise à l'eau du pont couvert.
Sortie d'urgence du pont couvert Maurice-Duplessis	79°10'31,29"O	49°4'3,843"N	Accès en gravier	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste à droite et le rang 2 & 3 à gauche. Tourner à gauche au rang 4 & 5 jusqu'à la rampe de mise à l'eau du pont couvert.
Sortie d'urgence du pont couvert Taschereau	79°12'2,115"O	49°7'36,057"N	Accès en gravier	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste à droite, le rang 2 & 3 à gauche et le rang 4 & 5. Tourner à gauche au rang 4 & 5. À Villebois, tourner à gauche au rang 6 & 7 jusqu'au pont traversant la rivière Turgeon.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

Sortie d'urgence du pont du ruisseau Leslie	79°14'24,544"O	49°8'32,232"N	Accès en gravier	De La Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Prendre la droite sur la montée des Garde Feux (direction Villebois). Passer le restaurant Le Poste à droite, le rang 2 & 3 à gauche, le rang 4 & 5 et le village de Villebois. Tourner à gauche au rang 8 & 9 jusqu'au pont couvert traversant la rivière Turgeon.
Rampe de mise à l'eau du pont du Rang 10 & 1	79°14'15,111"O	49°9'14,192"N	Rampe en béton, table de pique-nique couverte, stationnement	De la Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Traverser le village de Beaucanton et continuer droit devant. Tourner à droite au rang 10 & 1 jusqu'au pont traversant la rivière Turgeon.
Sortie d'urgence du pont d'un chemin de campagne	79°14'51,337"O	49°11'17,748"N	Accès en gravier	De la Sarre, prendre la route 393 en direction Nord. Traverser le village de Beaucanton et continuer droit devant. Continuer tout droit à l'intersection où la route 393 tourne à gauche vers Val-Paradis. Rouler et tourner à gauche sur le chemin suivant, jusqu'au pont traversant la rivière Turgeon.
Sortie d'urgence sur la rivière Boivin	79°15'0,043"O	49°12'29,334"N	À l'arrière d'un camp de chasse	De la Sarre, prendre la route 393 en direction Nord jusqu'au village de Val-Paradis après le village de Beaucanton. Continuer droite devant puis tourner à gauche jusqu'à un camp de chasse sur le bord de la rivière Boivin.
Rampe de mise à l'eau de Val-Paradis	79°18'9,406"O	49°9'11,726"N	Rampe en béton, table de pique-nique couverte, stationnement	De la Sarre, prendre la route 393 en direction Nord jusqu'au pont traversant la rivière Boivin à l'Ouest du village de Val-Paradis. La route traverse les villages de Beaucanton et Val-Paradis.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

<b>Étape 5 : Équipements de premiers soins et de communication</b>	
<b>Équipement de premiers soins que nous avons en notre possession</b> <b>Quoi/où/qui sait l'utiliser ?</b>	Moyens de communications et de signalisation que nous avons en notre possession Quoi/où/ qui sait les utiliser ? <input type="checkbox"/> Cell : (        ) <input type="checkbox"/> Radio VHF <input type="checkbox"/> Tél. satellite : (        ) <input type="checkbox"/> Système Spot <input type="checkbox"/> Feu de détresse pyrotechnique Type : _____ <input type="checkbox"/> Corne de brume <input type="checkbox"/> Autre : _____

<b>Étape 6 : Coordonnées des groupes de secours, des services médicaux et autres</b>	
<b>Sûreté du Québec, pompier, ambulance</b>	9-1-1 De votre cellulaire : *4141
<b>Centres hospitaliers</b>	La Sarre (819) 333-2311
<b>Info-Santé</b>	8-1-1
<b>Centre antipoison du Québec</b>	1-800-463-5060
<b>Braconnage S.O.S</b>	1-800-463-2191
<b>SOPFEU (incendie de forêt)</b>	1-800-463-3389
<b>Hydro-Québec (fils sous tension tombés)</b>	1-800-790-2424
<b>Info-Transports</b>	5-1-1
<b>Recherche et sauvetage aérien</b>	1-800-267-7270
<b>Recherche et sauvetage maritime</b>	1-800-463-4393
<b>Air Médic (ambulance aérienne)</b>	1-877-999-3322 (numéro d'urgence seulement)
<b>Contact :</b>	
<b>Contact :</b>	
<b>Contact :</b>	

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

## **Annexe Plan de mesures d'urgence**

### **Étape 1 : GESTION DES RISQUES**

Étape cruciale dans un processus de sortie. L'aide-mémoire proposé vous permettra de bien amorcer votre sortie et d'assurer la sécurité de tout un chacun. Comme on parle ici d'étape 1, elle est considérée comme étant préalable à l'étape 2 et ainsi de suite.

### **Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES**

Après avoir validé les informations relatives aux choix de parcours et après avoir complété votre plan de sortie (niveau de difficulté, niveau des participants, durée, etc.), il est important de déterminer un responsable de la sortie et de l'application du plan de mesure d'urgence et d'y inscrire les informations relatives à la personne qui détient votre plan de sortie, plan de mesures d'urgence et toutes cartes pertinentes en sa possession.

### **Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES**

Situations d'urgence Inscrire toutes les situations possibles en milieu naturel autres que celles déjà mentionnées. Ceci vous permettra aussi de bien saisir l'ampleur de la sortie et ainsi identifier votre plan d'action c'est-à-dire les interventions à faire pour chacune des situations (qui fait quoi? déterminer les techniques de sauvetage selon la situation ou la séquence des actions à poser, déterminer à quel moment on fait appel à de l'aide extérieure etc.) et finalement, déterminer les directives à appliquer par les autres participants en cas de situations d'urgence. Le fait d'identifier les situations d'urgences possibles, les plans d'actions et les directives pourra faciliter l'intervention et aussi permettre de bien gérer la situation.

### **Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION ET DES MOYENS DE COMMUNICATION**

Évidemment, il faut connaître les voies d'évacuations possibles d'un parcours pour pallier les imprévus et situations d'urgence. Pour chacun des parcours proposés par le répertoire, des sorties d'urgence ont été répertoriées et bien identifiées dans chacun des plans de mesure d'urgence et par une croix rouge sur les cartes.

### **Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION**

Faites la liste de tous équipements de premiers soins, de sécurité et de communication dont vous disposez pour la sortie et inscrivez où ils se trouvent et qui sait les utiliser. À cette étape, nous considérons que vous avez validé leurs états et que votre trousse de premiers soins est complète et à jour.

### **Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES**

Voici la liste des services de secours. Ajoutez-y les coordonnées des personnes ressources, entre autre, la personne qui a en main votre plan de sortie et votre plan de mesures d'urgence, service de navette, ainsi que toutes autres personnes que vous pourriez devoir rejoindre lors de la sortie.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**